

Guide du parent



Été 2025

Table des matières

Informations générales

→ Le camp de jour de Charlemagne.....	3
→ Objectifs généraux.....	3
→ Ratios.....	3
→ Thématique.....	4
→ Notre équipe et coordonnées utiles	5

Consignes importantes

→ Dates à retenir.....	6
→ Inscription et annulation.....	6
→ Lieux.....	6
→ Service de garde.....	6
→ Délais.....	7
→ Code de service de garde.....	7
→ Retards.....	7
→ Sac à dos et boîte à lunch.....	7
→ Crème solaire.....	7
→ Chandails de camp.....	8
→ Prise de médicaments.....	8
→ Enfants avec besoins particuliers.....	8

Programmation

→ Horaire.....	9
→ Piscine.....	10
→ Bibliothèque.....	10

Code de vie

→ Code de vie.....	11
→ Mesures disciplinaires.....	12

Informations générales

Le camp de jour de Charlemagne

Nous offrons un service accessible qui se veut complémentaire au calendrier scolaire afin de soutenir les parents dans leur réalité quotidienne. Ce n'est toutefois pas un service d'urgence essentiel. En ce sens, nous nous attendons à ce que tous les parents collaborent au bon déroulement du séjour de leurs enfants au camp. En cas contraire, la ville ne sera pas tenue de maintenir le service.

Cet été, mon camp, je le vis en m'amusant

Objectifs généraux

- Faire **passer de belles vacances** estivales aux participants en leur proposant une planification d'activités diversifiées, grâce à une équipe d'animation dynamique.
- Assurer un **cadre sécuritaire** pour l'enfant tant au niveau physique et matériel que relationnel.
- Contribuer au **développement social** de l'enfant tout en **stimulant sa créativité**, sans être un lieu d'éducation.

Ratios

Groupes	Animateurs	Nombre d'enfants
5-6 ans	1	10
7-8 ans	1	12
9-12 ans	1	13

Thématique été 2025

- Le camp de jour se transforme en **cinéma** aux mille et une possibilités pour l'été 2025. Nous célébrerons les divers genres de films et partirons à la découverte de notre créativité. Chaque semaine apportera la découverte d'un nouveau médium transformé à la « saveur » camp de jour pour plaire à tous les types d'énergie.

Semaine	Dates	Thématique de la semaine	Exemple d'activités
Semaine 1	25 au 27 juin	Voyage au Cœur de l' Animation : De l'Image au Film	Ateliers de dessins, bandes dessinées, Walt Disney, etc.
Semaine 2	30 juin au 4 juillet	Voyage au Cœur de la Fantasy	Mini ville médiévale remplie de dragons, arrivée de reptiles, créatures imaginaires, etc.
Semaine 3	7 au 11 juillet	Comédie en Folie au Camp	Clowns, blagues, talents loufoques, etc.
Semaine 4	14 au 18 juillet	Vers l'Infini et au-delà : Voyage dans la Science-Fiction	Expériences scientifiques, tours de magie, extraterrestres, etc.
Semaine 5	21 au 25 juillet	Rires et sourires : La Comédie Romantique en Action !	Diner aux « chandelles », apprendre la danse, l'amitié dans l'air, etc.
Semaine 6	28 juillet au 1 août	Sur la Piste du Far West : Une Semaine de Western	Lecture du far West, des animaux en fourrure, du sable dans les poches, etc.
Semaine 7	4 au 8 août	Course contre le Temps : Mission Action et Aventure enclenché!	De l'athlétisme, des parcours, de l'aventure, etc.
Semaine 8	11 au 15 août	Chantez, Dansez, Brillez ; En avant la scène! Comédie Musicale	De la musique, de la danse, du <i>lip-sing</i> , etc.

*Camp régulier avec activités spéciales hebdomadaires sur le site d'animation. Les enfants participeront les mardis au club des Aventuriers de la bibliothèque. **Aucune sortie en dehors de la Ville** de Charlemagne. Chaque enfant recevra un chandail qu'il pourra porter le mercredi et le vendredi.

Informations

Notre équipe & coordonnées utiles

- **Coordonnatrice du camp de jour**

Kikou : 514 817-5522 (messagerie vocale à compter du 25 juin seulement)
campdejour@charlemagne.ca

- **Service des inscriptions et coordonnatrice des loisirs et des événements**

Valérie Pelletier : 450 581-2541, poste 38
pelletiev@charlemagne.ca

- **Technicienne en éducation spécialisée (TES)**

Limonade : 514 883-0595 (du 25 juin au 25 juillet seulement).
tes@charlemagne.ca

Elle aura comme rôle d'aider vos enfants à s'intégrer et de guider nos animateurs en transmettant ses précieuses connaissances.

- **Animateurs**

Ils auront comme rôle de planifier des activités originales et adaptées à leur groupe d'âge, de veiller à la sécurité et au bien-être de leur groupe d'enfants et d'animer des activités préalablement préparées en s'assurant de la participation de tous. Ils ont tous une formation en animation et en premiers soins.

- **Accompagnateurs**

Ils ont la responsabilité de jeunes ayant des besoins particuliers.

PROBLÈME?

Si vous avez une problématique ou des questionnements concernant le camp de jour, vous pouvez toujours en discuter avec la [coordonnatrice du camp](#) (qui est sur le site) ou la [coordonnatrice aux loisirs](#) (administration). S'il vous plaît, les [animateurs ne sont pas les personnes à contacter](#) en cas de questionnement, leur principale tâche est de veiller à la sécurité des enfants. Il est primordial de ne pas les déranger. Cependant, si vous souhaitez entrer en contact avec eux pour discuter de votre enfant, aviser la coordonnatrice, elle planifiera une rencontre avec plaisir.

Si votre questionnement concerne l'inscription, il faut vous adresser à Valérie Pelletier, 450 581-2541 poste 38.

Consignes

Dates à retenir

Le camp de jour débutera le 25 juin et se terminera le 15 août. Nous serons fermés le 24 juin 2025, mais serons ouverts le 1^{er} juillet. Cet été encore, le camp de jour est exclusivement réservé aux résidents de la Ville de Charlemagne.

Inscription et annulation

Il est possible d'**inscrire** votre enfant à une semaine (si place disponible) au plus tard **10 jours ouvrables avant la date** du début de l'activité. Le participant peut annuler son inscription à une activité avant le 31 mai (**nouvelle politique en vigueur à l'été 2024**). Dans ce cas, le remboursement émis correspondra à 75 % des frais payés lors de l'inscription. Tous les détails sur Charlemagne.ca / section camp de jour.

Si vous avez des **questionnements** concernant l'inscription de votre enfant, il faut vous adresser **au service des inscriptions**.

Lieux

Les activités du camp de jour auront lieu au : **CHALET MÉDÉRIC-LEBEAU, 165, RUE STE-MARIE, CHARLEMAGNE**

Endroits où nous nous déplaçons :

- Piscine municipale
- Centre communautaire
- Parcs de la ville
- Bibliothèque municipale

Service de garde : IMPORTANT – PRÉVOYEZ UN DÉLAI LES PREMIERS JOURS

À l'arrivée (7 h à 9 h)

Les parents viennent porter leur enfant à l'entrée du Chalet Médéric-Lebeau (côté cimetière). Les enfants doivent donner leur nom à l'animateur du service de garde. L'**arrivée** doit se faire **avant 9h**. **Des appels aux parents seront faits par la coordination à partir de 10h s'il y a une absence non signalée. Merci de ne pas oublier. Vous pouvez donner toutes vos absences de la semaine dès le lundi.**

Au départ (16 h à 18 h)

Les personnes autorisées par les parents et les parents se retrouvant sur la liste des départs (obligatoire) devront présenter **une preuve d'identité**. Ils viennent chercher leur enfant à l'entrée du Chalet Médéric-Lebeau (côté cimetière). **Important : les noms des parents doivent être indiqués sur cette liste ainsi que le nom complet des personnes. «Grand-maman», «tante» ne sont pas des noms valides.**

Vous pouvez venir chercher votre enfant **entre 16h et 18h**. Pour toute exception, vous devrez **remplir un coupon de départ hâtif** afin d'aviser le camp de jour que nous devons préparer votre enfant à l'avance pour des raisons valables, ex : rendez-vous médical, sinon nous vous remercions de suivre l'horaire du camp (9h à 16h).

INFORMATIONS QUE NOUS UTILISONS PENDANT L'ÉTÉ

Tel qu'indiqué sur la plate-forme d'inscription, **la date d'extraction des informations** était le **1er mai**. Ces informations sont de votre responsabilité. Si vous avez fait des **modifications** dans votre dossier ou questionnaire ou une inscription tardive après le 30 avril, vous devez nous le **mentionner** à **campdejour@charlemagne.ca**.

Si vous désirez **apporter une modification à la fiche d'inscription** de votre enfant (particulièrement les personnes autorisées à venir chercher votre enfant, la possibilité de votre enfant de quitter seul le camp de jour ou le retrait des flotteurs à la piscine), **calculer un certain délai (24h)** quant à la transmission de ces informations à l'équipe d'animation. Soyez indulgent. **Ces modifications doivent être faites au service de garde en demandant un coupon d'autorisation que vous devrez remplir.**

Code de service de garde

Ex. « Pissenlit »

Ce code vous sera fourni lors de la première semaine du camp. Il est préétabli et unique à chaque enfant (ou la fratrie). Si vous avez oublié le code, vous devez vous **identifier à l'animateur** du service de garde à l'aide d'une pièce d'identité. **MÊME LE PARENT DOIT LE FAIRE. Si un des parents n'est pas inscrit sur la liste, il ne pourra pas quitter avec l'enfant.** Nous ne connaissons pas l'historique des familles.

Retards

Les activités **débuteront à 9h**. Si votre enfant arrive au camp après cette heure, nous ne pourrons **pas garantir** qu'il pourra **intégrer son groupe** et commencer les activités rapidement, sauf si vous nous avez mentionné son retard préalablement. Il est **préférable d'avertir la coordination du camp** de jour avant. **Sachez qu'il est possible d'envoyer un message texte au téléphone du coordonnateur en identifiant l'enfant (prénom et nom) et la date.**

Frais de retard : 5 \$ / minute de retard après 18 h, maximum 60 \$ par enfant. À payer la semaine même du retard.

Sac à dos & boîte à lunch

Sac à dos

- Un maillot de bain (même s'il pleut)
- Une serviette de plage
- **De la crème solaire (une par enfant)**
- Un chapeau ou une casquette
- Des vêtements de rechange
- Une paire d'espadrilles
- **Un sac de plastique pour le maillot mouillé**

Boîte à lunch (avec glace)

- Un dîner froid
- **Une ou deux bouteilles d'eau**
- Deux collations

LES JOUETS DE LA MAISON ET APPAREIL ÉLECTRONIQUE SONT INTERDITS ET SERONT CONFISQUÉS!

IL N'Y A PAS DE RÉFRIGÉRATEUR SUR LE SITE. NOUS N'AVONS PAS ACCÈS À DES MICRO-ONDES !

Crème solaire

Les enfants doivent préalablement **appliquer de la crème solaire avant d'arriver au camp de jour**. Les animateurs feront **des pauses au 2/3 heures** pour que les enfants **se réappliquent de la crème solaire**.

Nous tenons pour acquis que votre enfant arrive enduit de crème solaire. Cette mesure est prise pour augmenter le temps de jeu.

Aussi, si vous oubliez de mettre de la crème solaire dans le sac à dos de votre enfant, le camp de jour s'engage à prêter de la crème solaire à celui-ci pour une journée. La coordination vous fera parvenir un mémo pour l'oubli. Si vous oubliez la journée suivante, le camp de jour n'est plus dans l'obligation de prêter de la crème solaire, sauf s'il y a eu entente avec la coordination.

Chandails du camp :

Il y aura un chandail du camp remis aux enfants le lundi matin de sa première journée. La **grandeur** est **celle que vous avez indiqué** dans son questionnaire du compte loisir avant le 17 avril période de fin d'inscription. Si vous n'avez pas effectué la modification, nous ne pourrions malheureusement pas faire d'échange de grandeur. **Pour les inscriptions tardives, prendre note qu'il est possible que nous n'ayons pas la grandeur de votre enfant ou les quantités nécessaires puisque la commande est passé le 1^{er} mai.**

Prise de médicaments :

Tous médicaments doivent être idéalement pris à la maison.

Si toutefois un médicament d'ordonnance devait être pris pendant les heures du camp, un formulaire d'autorisation devra être rempli au service de garde. Les médicaments doivent être dans un pilulier par jour identifié par le pharmacien.

Les médicaments sans ordonnance ne seront pas administrés au camp.

Enfant avec besoins particuliers :

Votre enfant a des besoins particuliers ?

Si vous n'avez pas déjà rempli la fiche santé (date limite 19 avril) pour besoins particuliers, prenez contact **dès maintenant** avec Valérie Pelletier, coordonnatrice aux loisirs, 450 581-2541 poste 38.

Programmation

Horaire

Voici à quoi peut [ressembler une semaine de camp de jour à Charlemagne](#). Dans une case « période de jeux », les activités sont variables : sports, parc, jeux calmes, brico, bibliothèque, piscine, etc. S'il s'agit d'une période « sports » ou « jeux calme », 1 à 3 jeux différents peuvent être planifiés par période de jeux.

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
7h00-9h00	Service de garde	Service de garde	Service de garde	Service de garde	Service de garde
9h00-9h15	Rassemblement matin (Explication de la thématique de la semaine et code de vie)	Rassemblement matin	Rassemblement matin	Rassemblement matin	Rassemblement matin
9h15-10h15	Période de jeux	Période de jeux	Activité spéciale au camp*	Période de jeux	Journée spéciale
10h15-10h30	Collation				
10h30-12h00	Période de jeux	Club des aventuriers bibliothèque	Activité spéciale au camp*	Période de jeux	Journée spéciale
12h00-13h00	Dîner				
13h00-14h30	Piscine	Piscine	Piscine	Piscine	Piscine
14h30-14h45	Collation				
14h45-16h00	Période de jeux	Période de jeux	Activité spéciale au camp*	Période de jeux	Journée spéciale
16h00-18h00	Service de garde	Service de garde	Service de garde	Service de garde	Service de garde

***Les activités spéciales ne se dérouleront pas nécessairement toute la journée. Un horaire sera établi selon les groupes d'âge et les activités prévues.**

Piscine

Des plages horaires de piscine sont prévues afin de permettre aux jeunes et aux animateurs de se rafraîchir. Tous les enfants **n'iront pas en même temps à la piscine**, mais les horaires seront faits de façon que ce soit le plus équitable possible pour chacun des groupes.

Du matériel de jeux d'eau est également disponible au camp de jour afin de permettre aux jeunes de se rafraîchir durant les journées chaudes de l'été.

*À noter que la piscine exige que tous **les enfants de 6 ans et moins et n'ayant pas la grandeur minimale requise** (toucher le fond de l'eau dans la partie peu profonde) portent une **veste de flottaison** individuelle. De plus, des tests de nage seront faits les lundis de chaque semaine pour les enfants dont les parents ont autorisé à ne pas porter de flotteurs. Les sauveteurs seront en mesure de juger les capacités de chaque enfant afin de déterminer si la veste de flottaison individuelle est nécessaire.

Bibliothèque

La bibliothèque est ouverte et accessible à certaines plages horaires pour le camp de jour. Ainsi, les animateurs et les jeunes pourront s'y rendre pour vivre des périodes de lecture libre au cours de l'été.

De plus, la bibliothèque elle-même organise des activités dans le cadre du *Club des aventuriers du livre* pendant quelques mardis de l'été.

Bulletin information

Un bulletin information hebdomadaire du camp sera transmis par courriel à chaque semaine. Activités spéciales, matériel à apporter, etc., y seront inscrits.

Code de vie – IMPORTANT DE LE LIRE AVEC VOS ENFANTS

Note : L'été dernier, nous avons créé une campagne publicitaire qui apparaîtra dans tous les locaux du camp de jour. Une attention et une vigilance accrue sera demandée aux enfants et aux animateurs afin de bien faire respecter le code de vie pour que tous (campeurs et animateurs) vivent un été mémorable. C'est votre rôle en tant que parent de bien l'expliquer à votre enfant. Nous ferons de même de notre côté. Le camp de jour n'est pas obligatoire au même titre que l'école. C'est un milieu de vie pour que tous les enfants puissent passer un bon moment dans le plaisir.



Règles générales

- Laisser les jouets ou les appareils électroniques à la maison (Jouets + appareils électroniques = maison) ;
- Garder en tête qu'il est bien de partager, mais pas son lunch pour des raisons de sécurité liées aux allergies (Lunch = pour soi => sécurité pour les allergies) ;
- Être toujours en présence d'un animateur, toute tentative de fugue ou de fuite du groupe n'est pas tolérée. L'enfant sera expulsé pour la semaine ou le reste de l'été. (Rester avec l'animateur => fuite/fugue = expulsion)
- Les activités débutent à 9h. Si votre enfant arrive au camp après cette heure, nous ne pourrons pas garantir qu'il pourra intégrer son groupe et commencer les activités rapidement, sauf si vous avez mentionné son retard préalablement. Le tout dans le but de respecter le ratio enfants/animateur et l'horaire établi des activités. (Début camp = 9h)
- Le camp se termine à 16h. Lorsque vous arrivez avant, ce n'est vraiment pas facilitant pour nos animateurs et pour notre logistique. Ne soyez pas surpris si la coordonnatrice vous avertit. Merci d'arriver à 16h précis si vous n'avez pas besoin du service de garde. (Fin camp = 16h => partir plus tôt = remplir coupon la veille)

Respect de soi

- Adopter un comportement sécuritaire, par exemple, ne pas s'arrêter ou courir dans la rue. (Comportement sécuritaire = SUPER !!)

Respect des autres

- Utiliser un langage approprié : les injures, les sacres, les moqueries, le langage vulgaire et toute parole irrespectueuse sont interdits (Langage inapproprié = interdit) ;
- Utiliser des gestes irrespectueux : les jambettes, les coups, les attouchements inappropriés, les gestes de nature violente et tout geste de nature irrespectueuse sont interdits et l'enfant sera retourné à la maison. Il pourrait être expulsé pour une journée, la semaine ou le reste de l'été sans remboursement. (Violence = interdit + expulsion)

Respect de l'environnement

- S'abstenir de lancer tout objet (roches, sable, etc.) ;
- Ramasser ses effets personnels ou ses déchets ;
- Prendre soin du matériel du camp de jour
- Tenir les lieux propres et en bon état.

Code vestimentaire

Les enfants doivent porter des vêtements confortables et adaptés pour courir sur le gazon, jouer dans le sable, s'asseoir par terre, etc. Le port de chaussures à talons hauts, sandales non attachées aux chevilles, robes sans short, jupes et/ou bijoux encombrants sont interdits. L'idéal, c'est une paire d'espadrilles pour avoir le plus de plaisir possible. (Vêtements confortables pour bouger + souliers fermés = PLAISIR SÉCURITAIRE)

Mesures disciplinaires

Pour tout manquement lié au règlement plus haut, la coordination communiquera automatiquement avec les parents. Toute forme de violence est interdite et ne sera pas tolérée.

Des manquements à ce code de vie entraîneront une procédure en 5 étapes qui a pour objectif de changer les comportements de l'enfant, dans l'optique d'une vie harmonieuse au camp de jour.

1. **Avertissement/Rencontre de la coordination avec l'enfant;**
2. **Rencontre entre la coordination et les parents/tuteurs;**
3. **Rencontre entre la direction, la coordination, les parents/tuteurs et l'enfant;**
4. **Avertissement écrit qui mène à une suspension d'une journée;**
5. **Expulsion du camp et impossibilité de s'inscrire pour le reste de l'été.**

Il y a généralement une progression dans l'application des conséquences à un manquement au Code de vie, mais ceci n'est toutefois pas automatique. En 2025, tolérance zéro aux gestes de violence et aux bris de matériel volontaire. Les conséquences peuvent être appliquées selon la gravité du manquement et pas nécessairement dans l'ordre. Ainsi les étapes 1 à 4 peuvent être omises. De plus, dans le cas d'un bris volontaire de matériel ou des infrastructures municipales, les parents pourraient

avoir à défrayer les coûts de réparation ou de remplacement. (Non-respect volontaire matériel/bâtiment = vous payez coûts de réparation)

Pour le bien-être des enfants et pour le bon fonctionnement du camp de jour, tous les parents sont invités à signaler auprès de la responsable du camp de jour les problèmes particuliers concernant l'état de santé de leur enfant. De cette façon, le personnel du camp de jour sera plus apte à intervenir adéquatement auprès de chaque enfant.

Merci de la part de toute l'équipe du camp!

Vous pouvez compter sur nous pour que vos enfants vivent un été inoubliable!

